DMVE S.à r.l. · Relax-Cottage

Conditions générales de vente

A. Parties contractantes

La société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois DMVE S.à.r.L., commerçant en particulier sous la désignation RELAX-COTTAGE, une marque déposée, établie et dont le siège social se situe à L-9999, Wemperhardt, 8, Op der Haart, Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B179210, dont le numéro d'identification à la TVA est le LU26349252 et ayant comme page d'accueil www.relax-cottage.com, joignable via l'adresse e-mail info@relax-cottage.com.

et

le client/locataire (cf. le cas échéant les indications figurant dans le formulaire de réservation en ligne) :

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Rue, n° : .....

Code postal, localité : .....

Pays : .....

Tél./portable : .....

E-mail : .....

Dans l'hypothèse où le locataire est une société :

Raison sociale : .....
N° d'inscription au registre du commerce : .....
ID TVA : .....
Rue, n° : .....
Code postal, localité : .....
Pays : .....
Tél./portable : .....
E-mail : .....

Responsable (directeur, manager) :
Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....

concluent le contrat suivant :

B. Objet du contrat

RELAX-COTTAGE propose, en sa qualité de fondé de pouvoir du propriétaire, ses services d'intermédiaire concernant la réservation et la prise en location de logements de vacances en particulier via son site web www.relax-cottage.com. À condition qu'ils acceptent les présentes conditions générales et honorent leurs obligations, les clients peuvent réserver ces logements par l'intermédiaire de RELAX-COTTAGE.

C. Obligations des parties

1. Obligations du locataire

À travers la réservation par l'intermédiaire de RELAX-COTTAGE, le locataire accepte de devenir immédiatement cocontractant du propriétaire respectif. Le locataire accepte que RELAX-COTTAGE ne soit jamais titulaire de la qualité d'un propriétaire et des obligations qui en découlent. RELAX-COTTAGE intervient uniquement au titre d'intermédiaire au nom et pour le compte du propriétaire. Le contrat de location prend exclusivement effet entre le locataire et le propriétaire du logement. RELAX-COTTAGE n'intervient pas en qualité de partie contractante. RELAX-COTTAGE ne contracte pas la moindre responsabilité envers le locataire.

Le locataire ne peut exiger d'aucune façon l'application de ses propres conditions générales de vente éventuelles, de quelle nature qu'elles soient.

Toute réservation que le locataire effectue en particulier via le site web de RELAX-COTTAGE implique qu'il a pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les accepte, sans que cela nécessite de compléter davantage les présentes conditions ou d'y apposer une signature manuscrite. Lorsque toutes les étapes nécessaires ont été suivies, la réservation en ligne vaut signature électronique et revêt la même valeur qu'une signature manuscrite.

Le locataire accepte que RELAX-COTTAGE puisse légalement exiger le paiement de sommes dues pour et en lien avec la réservation, nonobstant le droit du locataire à annuler son séjour moyennant le respect de certaines modalités que les présentes conditions générales de vente fixent.

Toute réservation effectuée par une personne irresponsable de ses actes ou mineure d'âge dans son pays est considérée comme nulle, sans que le locataire puisse exiger une quelconque réparation de RELAX-COTTAGE. En pareil cas, RELAX-COTTAGE se réserve cependant le droit d'exiger, de la personne concernée ou de celles qui en assument la responsabilité, des dommages et intérêts, en particulier en référence aux pourcentages et laps de temps du point F.

Le contrat de location concernant le logement est conclu avec le propriétaire via le site web de RELAX-COTTAGE selon les étapes techniques suivantes :

Le locataire sélectionne le logement et la durée de séjour, lesquels sont disponibles au montant indiqué. Le locataire fixe le nombre de personnes qui séjourneront dans le logement et sélectionne, le cas échéant, des assurances facultatives, en particulier l'assurance annulation. Le locataire a l'obligation d'être titulaire d'une assurance responsabilité civile valide. Les assurances sont aux frais du locataire. Après avoir intégralement relu, vérifié et accepté les données et indications saisies et sélectionnées ainsi que les CGV, le locataire peut confirmer la réservation en cliquant sur le bouton « Réserver maintenant ». La confirmation de la réservation s'effectue ensuite en indiquant le montant à payer.

Les données à caractère personnel sont traitées dans le respect de la législation luxembourgeoise relative à la protection des données à caractère personnel (cf. également le point G. à ce sujet).

La responsabilité des données qu'il fournit à RELAX-COTTAGE incombe au locataire et aucune information incomplète ou incorrecte, dont elle n'est en rien responsable, ne lie RELAX-COTTAGE.

Le locataire doit, en principe, verser immédiatement par virement ou carte de crédit (si cette possibilité lui est proposée) un acompte ou le loyer complet correspondant à son séjour. Seul le paiement intégral du loyer et des/de la charges/frais/caution éventuelles/éventuels/éventuelle confère au locataire le droit d'utiliser le logement. Faute de convention écrite contraire, toute réservation que le locataire n'a pas payée dans son intégralité 8 semaines avant le séjour et/ou qui n'a pas été payée conformément aux modalités et délais fixés par RELAX-COTTAGE est annulée. Le défaut de paiement induit la résiliation du contrat sans qu'un rappel de paiement et/ou une résiliation par la faute du locataire soit nécessaire, ce dernier ne bénéficiant d'aucun droit à une réparation. En pareil cas, RELAX-COTTAGE se réserve cependant le droit d'exiger du locataire des dommages et intérêts, en particulier en référence aux pourcentages et laps de temps du point F.

Dans l'hypothèse où la réservation intervient plus de 8 semaines avant le début du séjour, le locataire doit verser un acompte de 50 % du montant total du séjour, après que RELAX-COTTAGE lui a envoyé les modalités de paiement avec la confirmation de sa réservation. Le solde est à payer selon les modalités et délais que RELAX-COTTAGE envoie au locataire.

Dans l'hypothèse d'une réservation tardive (moins de 8 semaines avant le début du séjour) et en l'absence de dérogation écrite émanant de RELAX-COTTAGE, le montant total du séjour est, en principe, à payer immédiatement après la confirmation de la réservation.

Le locataire doit conserver la confirmation de l'acceptation sur un support de données durable, afin d'être en mesure de la présenter au propriétaire.

Une fois sa réservation confirmée, le locataire n'a plus aucun droit de la résilier ou de la modifier. Son droit de l'annuler contre le paiement de la réparation forfaitaire fixée au point F des présentes conditions générales de vente ne s'en trouve pas affecté. La réparation ne s'applique pas lorsqu'une assurance annulation existe à cet effet.

Moyennant l'accord préalable de RELAX-COTTAGE, agissant comme généralement en vertu du présent contrat, au nom et pour le compte du propriétaire, le locataire peut céder sa réservation à un tiers jusqu'à 15 jours avant la date de début du séjour. RELAX-COTTAGE se réserve le droit discrétionnaire de refuser la cession de la réservation. Dans ce cas, le contrat est résilié de plein droit et sans réparation et le client doit payer les frais d'annulation (point F) à RELAX-COTTAGE.

Le cédant et le cessionnaire sont solidairement responsables quant au paiement du montant total du séjour.

Le locataire s'engage à utiliser le logement avec soin et à respecter les obligations particulières éventuellement imposées lors de la réservation ou figurant sur la confirmation de la réservation.

Sinistre et déclaration à l'assurance

Le locataire a l'obligation de déclarer sans délai à sa compagnie d'assurance tout dommage d'importance survenant pendant qu'il séjourne dans le logement de vacances loué. Le

locataire est en outre tenu d'indiquer au propriétaire du logement de vacances le nom de son assurance ainsi que son numéro de police.

Responsabilité des dommages

Le propriétaire se réserve le droit de facturer au locataire l'ensemble des dommages causés par ce dernier ou ses accompagnants durant la période de location. Cette facture est à solder sans délai dans les 10 jours à compter de sa réception.

Défaut de paiement et service juridique

Dans l'hypothèse où le locataire ne solde pas ladite facture dans le délai mentionné, le propriétaire se réserve le droit de transmettre le dossier au service juridique. L'ensemble des coûts et frais y relatifs sont à la charge du locataire.

Animaux domestiques

Le locataire a la possibilité d'emmener des animaux domestiques, essentiellement des chiens, dans les logements spécialement prévus à cet effet. La présence d'autres animaux domestiques nécessite l'accord explicite du propriétaire.
Le locataire est responsable de son animal domestique et de l'ensemble des dommages que celui-ci cause durant son séjour dans le logement de vacances.

Le locataire a l'obligation de contracter une assurance responsabilité civile pour son animal domestique et de prouver que cet animal est assuré. L'assurance doit couvrir les dommages que l'animal domestique est susceptible de causer au logement ou à des tiers.

Dans l'hypothèse de dommages causés par l'animal domestique du locataire au logement de vacances ou aux aménagements du terrain, le propriétaire se réserve le droit de facturer au locataire les dommages causés.

Le propriétaire fixe librement le montant des dommages et adresse une facture correspondante au locataire. Le locataire est tenu de solder cette facture dans un délai raisonnable.

Le locataire s'engage à s'occuper correctement de son animal domestique durant le séjour et à veiller à ce qu'il ne constitue aucun(e) nuisance ou risque pour les autres voyageurs ou les voisins.

La responsabilité liée au fait de veiller à ce que son animal domestique ne cause aucun dommage aux meubles, équipements ou autres objets présents dans le logement de vacances incombe au locataire.

Le locataire ne peut laisser son animal domestique sans surveillance dans le logement de vacances, hormis dans un environnement explicitement prévu à cet effet et sécurisé.

Le locataire a l'obligation de faire disparaître et d'éliminer sans délai et dans les règles de l'art l'ensemble des salissures causées par son animal domestique (y compris les excréments et l'urine).

Les présentes conditions générales de vente font partie intégrante du contrat de location pour le logement de vacances et l'ensemble des locataires doivent les respecter.

La confirmation de réservation fixe le début du séjour et l'heure d'arrivée. L'arrivée s'opère en principe entre 16 et 18 heures. Le locataire s'engage à prévenir le propriétaire en cas d'arrivée tardive ou anticipée. RELAX-COTTAGE communique en temps utile les coordonnées du propriétaire au locataire.

Le logement est inspecté lors de la remise des clés. En l'absence de procès-verbal écrit relatif à un état des lieux d'entrée, le locataire est supposé avoir bénéficié d'un logement en bon état et doit le restituer dans un état identique.

La confirmation de réservation fixe la fin du séjour. Les lieux doivent, en principe, être libérés avant midi.

Les animaux domestiques sont uniquement autorisés lorsque la confirmation de réservation le mentionne explicitement. Faute d'indication à ce sujet, leur présence est considérée non-autorisée.

Dans l'hypothèse où les prescriptions et renseignements que la confirmation de réservation mentionne ainsi que les prescriptions du propriétaire concernant l'utilisation du matériel présent sur place ne sont pas respectées, l'accès du locataire au logement peut être refusé sans droit à réparation ou remboursement et/ou le propriétaire peut même l'expulser du logement.

Le locataire est civilement responsable des dommages causés par lui-même ainsi que par toute personne dont il est responsable en vertu du droit commun ou à qui il a octroyé l'accès à l'objet loué.

Le locataire ne peut exiger aucun remboursement et/ou aucune réparation, lorsque l'impossibilité partielle ou totale de séjour est une conséquence en particulier d'actes du locataire, d'un cas de force majeure ou d'un départ anticipé du locataire.

2. Obligations de RELAX-COTTAGE en qualité d'intermédiaire

L'offre présentée par RELAX-COTTAGE en particulier sur son site web vaut sous réserve de la disponibilité du logement et sous réserve de la possibilité d'une annulation unilatérale de la réservation dont RELAX-COTTAGE bénéficie, le locataire n'ayant aucun droit à réparation. L'annulation unilatérale doit intervenir dans les 72 heures (exception faite des réservations de dernière minute) à compter de la confirmation de réservation que RELAX-COTTAGE envoie au locataire. L'annulation unilatérale est en particulier destinée à éviter les doubles réservations et/ou la réservation d'un logement indisponible, dans l'hypothèse où le propriétaire n'a pas encore signalé l'indisponibilité.

RELAX-COTTAGE assume la gestion des réservations, perçoit le paiement intégral du prix du séjour (ainsi que de l'ensemble des montants prélevés) et s'engage à le verser au propriétaire.

Après la réservation effectuée par le locataire, RELAX-COTTAGE lui envoie par e-mail une confirmation de réception de sa réservation ainsi qu'un résumé de celle-ci. Le locataire doit la conserver sur un support de données durable.

RELAX-COTTAGE fait parvenir au locataire avant le début de son séjour et, le cas échéant, après paiement du montant total du séjour, une confirmation de réservation qui mentionne en particulier : l'emplacement précis, l'adresse et le type de logement, le niveau de confort, le nombre de personnes autorisées pour le séjour, l'autorisation éventuelle d'animaux domestiques, la durée du séjour avec date d'arrivée et de départ, les modalités de paiement pour les éventuels frais supplémentaires, le mode de paiement/les modalités de remboursement concernant la caution locative ainsi que les modalités, dates et heures de remise des clés, sans oublier l'ensemble des informations supplémentaires concernant les obligations que le propriétaire impose au locataire.

RELAX-COTTAGE décline toute responsabilité personnelle dans l'hypothèse où le client ou le propriétaire n'honore pas les obligations contractées.

RELAX-COTTAGE décline toute responsabilité personnelle en particulier dans l'hypothèse d'un dommage corporel (propriétaire, locataire ou tiers) ou d'un dommage matériel dans le logement ou son environnement.

RELAX-COTTAGE décline toute responsabilité personnelle en particulier quant à une destruction partielle ou intégrale du logement ou encore quant à une modification d'un élément essentiel des lieux. De même, RELAX-COTTAGE n'est pas responsable des conditions que le propriétaire impose. Aucune réparation de RELAX-COTTAGE ne revient au locataire. Le cas échéant, le locataire doit s'adresser au propriétaire à ce sujet.

3. Obligations du propriétaire

Sous réserve de dispositions contraires figurant dans les présentes conditions générales de vente, sur le site web de RELAX-COTTAGE ou sur la confirmation de réservation, il est communiqué au locataire que le propriétaire doit s'acquitter envers lui des obligations que les articles 1714 à 1762-2 que le Code civil luxembourgeois mentionne (en tenant compte du fait que la location concerne, en l'espèce, un logement de vacances).

Le propriétaire est responsable de l'origine des informations figurant sur le site web de RELAX-COTTAGE, en particulier des photos et de la description du logement. Le propriétaire est responsable du fait que le logement et son contenu correspondent à la description qu'il met à disposition de RELAX-COTTAGE. Le locataire ne peut faire valoir à ce sujet aucun droit envers RELAX-COTTAGE.

Le propriétaire est tenu d'entretenir le logement faisant l'objet du contrat de sorte qu'il puisse servir à l'utilisation pour laquelle il a été loué et à le confier à l'amiable à l'utilisation du client pour la durée de la location. Le propriétaire doit effectuer l'ensemble des réparations susceptibles d'être requises pendant la durée de la location.

Le propriétaire déclare respecter l'ensemble de la législation applicable au logement. Le propriétaire est civilement responsable de l'ensemble des dommages infligés au locataire ou à sa propriété en raison de défectuosités qui ne sont pas à imputer au locataire, ainsi qu'en raison d'un non-respect de consignes de sécurité relatives au logement ou aux objets qui s'y trouvent. RELAX-COTTAGE décline toute responsabilité personnelle y relative. Le propriétaire doit assurer le logement dans le respect des lois en vigueur et est responsable de quelconques informations qu'il a fournies et/ou doit fournir à son assureur.

Le propriétaire ou une personne habilitée par ses soins à cet effet est compétent(e) et responsable quant à la remise/réception de la chose louée ainsi que des clés sur les lieux, de l'accueil éventuel du locataire, de la constatation de l'état des lieux lors de la prise de possession et du départ ainsi que du décompte des frais éventuels. RELAX-COTTAGE n'intervient pas dans lesdites modalités de remise et n'assume pas la moindre responsabilité dans ce contexte.

RELAX-COTTAGE ne peut, d'aucune façon, être tenue responsable des dommages infligés au propriétaire, au locataire ou à des tiers. Le propriétaire assume les risques liés aux plaintes et réclamations du locataire.

RELAX-COTTAGE n'est pas responsable des litiges concernant un éventuel remboursement de la caution ou dans l'hypothèse d'une divergence d'opinions entre le propriétaire et le locataire. Les démêlés correspondants sont à mener de façon directe entre le locataire et le propriétaire, à l'exclusion et sans participation de RELAX-COTTAGE.

D. Prix

Le prix à payer à RELAX-COTTAGE correspond au loyer mentionné sur la page avec la présentation du logement sur le site web http://www.relax-cottage.com pour la période fixée.

E. Résiliation/annulation du contrat

Lorsque RELAX-COTTAGE résilie le contrat après le délai de 72 heures (éventuellement exception faite des réservations de dernière minute) qui s'applique à l'annulation unilatérale mais avant le début du séjour et à la condition préalable que le locataire ait déjà payé l'intégralité ou une partie du prix, RELAX-COTTAGE a le choix de lui proposer un autre logement de qualité égale ou supérieure ou de rembourser dans les meilleurs délais l'ensemble des montants versés par le locataire à RELAX-COTTAGE.

RELAX-COTTAGE se réserve le droit de résilier le contrat sans préavis et sans réparation avant le début du séjour dans l'hypothèse où le locataire ne respecte pas les modalités de paiement. Le locataire doit alors payer à RELAX-COTTAGE la réparation forfaitaire d'annulation (point F).

Sans que RELAX-COTTAGE n'ait à fournir de preuves supplémentaires, RELAX-COTTAGE est supposée agir avec les pleins pouvoirs du propriétaire pour l'ensemble des actions qu'elle mène.

F. Résiliation/annulation par le locataire

Annulation gratuite dans les 7 jours suivant la réservation

Pour les réservations effectuées plus de 56 jours avant le début du séjour, le locataire a la possibilité d'annuler gratuitement sa réservation dans un délai de 7 jours calendaires suivant la date de réservation. Dans ce cas, aucuns frais d'annulation ni aucune indemnité forfaitaire ne seront facturés.

Cette possibilité d'annulation gratuite s'applique exclusivement aux réservations pour lesquelles, au moment de la réservation, il reste plus de 56 jours avant le début du séjour.

À l'expiration de ce délai de 7 jours, ainsi que pour les réservations effectuées 56 jours ou moins avant le début du séjour, les conditions générales d'annulation suivantes s'appliquent.

Conditions générales d'annulation

En cas de résiliation du contrat par le locataire, celui-ci est redevable envers RELAX-COTTAGE, sauf en cas d'annulation gratuite conformément aux dispositions précédentes, d'une indemnité forfaitaire (frais de réservation et primes d'assurances complémentaires), calculée comme suit :

- Résiliation/Annulation à compter de la date de réservation ou après l'expiration du délai d'annulation gratuite de 7 jours (lorsque celui-ci est applicable), jusqu'à 56 jours (exclus) avant le début du séjour : 30 % du prix total du séjour.
- Résiliation/Annulation entre le 56e jour (inclus) et le 28e jour (exclus) avant le début du séjour : 60 % du prix total du séjour.
- Résiliation/Annulation entre le 28e jour (inclus) et le 7e jour (exclus) avant le début du séjour : 80 % du prix total du séjour.
- Résiliation/Annulation à partir du 7e jour (inclus) avant le début du séjour et ultérieurement : 90 % du prix total du séjour.

L'annulation par le locataire doit être effectuée auprès de RELAX-COTTAGE. RELAX-COTTAGE est autorisée et mandatée à réclamer et à percevoir auprès du locataire les frais d'annulation ou l'indemnité forfaitaire applicables.

G. Protection des données

L'exécution du présent contrat nécessite de collecter et de traiter des données à caractère personnel concernant le locataire. Le locataire consent explicitement à chaque finalité.

Le locataire est informé quant aux éléments suivants dans ce contexte :

- Nom et coordonnées de la personne responsable du traitement des données à caractère personnel collectées : DMVE S.à.r.l. (cf. les indications et coordonnées sous le point A.)
- Finalité et fondement juridique sous-jacents au traitement : l'exécution du présent contrat nécessite de collecter et de traiter les données à caractère personnel entrant en ligne de compte. Le fondement juridique sous-jacent à ce traitement consiste en particulier en l'article 6, (1), b) du Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après : « règlement général sur la protection des données »).
- Destinataire des données à caractère personnel : les propriétaires des logements loués sont les destinataires exclusifs de ces données. Les données à caractère personnel collectées leur sont uniquement divulguées dans la mesure nécessaire à l'exécution du présent contrat.
- Durée de l'enregistrement des données à caractère personnel : les données à caractère personnel collectées sont uniquement enregistrées pendant la durée nécessaire à l'exécution et au traitement ultérieur éventuel du présent contrat.
- Droit aux renseignements, à la correction, à la suppression, de recours et à la limitation du traitement et droit d'opposition au traitement entrant en ligne de compte ainsi que droit à la portabilité des données : Les dispositions du règlement général sur la protection des données confèrent au locataire un droit aux renseignements, à la correction, suppression ou limitation du traitement des données. Les dispositions du règlement général sur la protection des données prévoient également un droit à la portabilité des données. Les dispositions du règlement général sur la protection des données établissent également un droit d'opposition au traitement des données. Un droit de recours auprès de l'autorité de surveillance compétente existe également en vertu des dispositions du règlement général sur la protection des données. Nous faisons remarquer que la mise à disposition des données à caractère personnel demandées est requise contractuellement. Un défaut de mise à disposition rend la conclusion et/ou l'exécution du contrat impossible(s).

H. Droit applicable et tribunal compétent

Dans l'hypothèse de difficultés d'interprétation liées à une traduction vers une autre langue, la version allemande des conditions générales de vente prévaut. Seul le droit luxembourgeois s'applique et seuls les tribunaux de Diekirch sont compétents en cas de litige. Dans l'hypothèse où une quelconque disposition du présent contrat est déclarée nulle ou coutumière, son invalidité n'affecte en rien la validité des autres dispositions des présentes conditions générales de vente.

Le locataire est autorisé à enregistrer ou imprimer les présentes conditions générales de vente. Elles ne peuvent toutefois être modifiées. Dans l'hypothèse d'une divergence entre la version imprimée et celle publiée sur le site web de RELAX-COTTAGE, la version publiée sur le site web de RELAX-COTTAGE prévaut.

I. Achat de bons de valeur

En achetant un bon de valeur, l'acheteur accepte les conditions suivantes :

- L'échange et le paiement sont exclus : Le bon de valeur acheté ne peut être ni échangé ni remboursé. Tout retour ou remboursement du montant du bon n'est pas possible.
- Durée de validité : le bon de valeur reste valable pendant une période de trois (3) ans à compter de la date d'achat. Passé ce délai, le bon d'achat expire automatiquement et ne peut plus être utilisé.
- Droit applicable : les présentes conditions sont régies par le droit luxembourgeois. Les éventuels litiges liés à l'acquisition ou à l'utilisation des bons de valeur sont soumis à la compétence exclusive des tribunaux luxembourgeois.

Par l'acquisition du bon de valeur, l'acheteur déclare expressément accepter les conditions susmentionnées et s'engage à les respecter.